

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **107 (1971)**

Heft 17

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

17

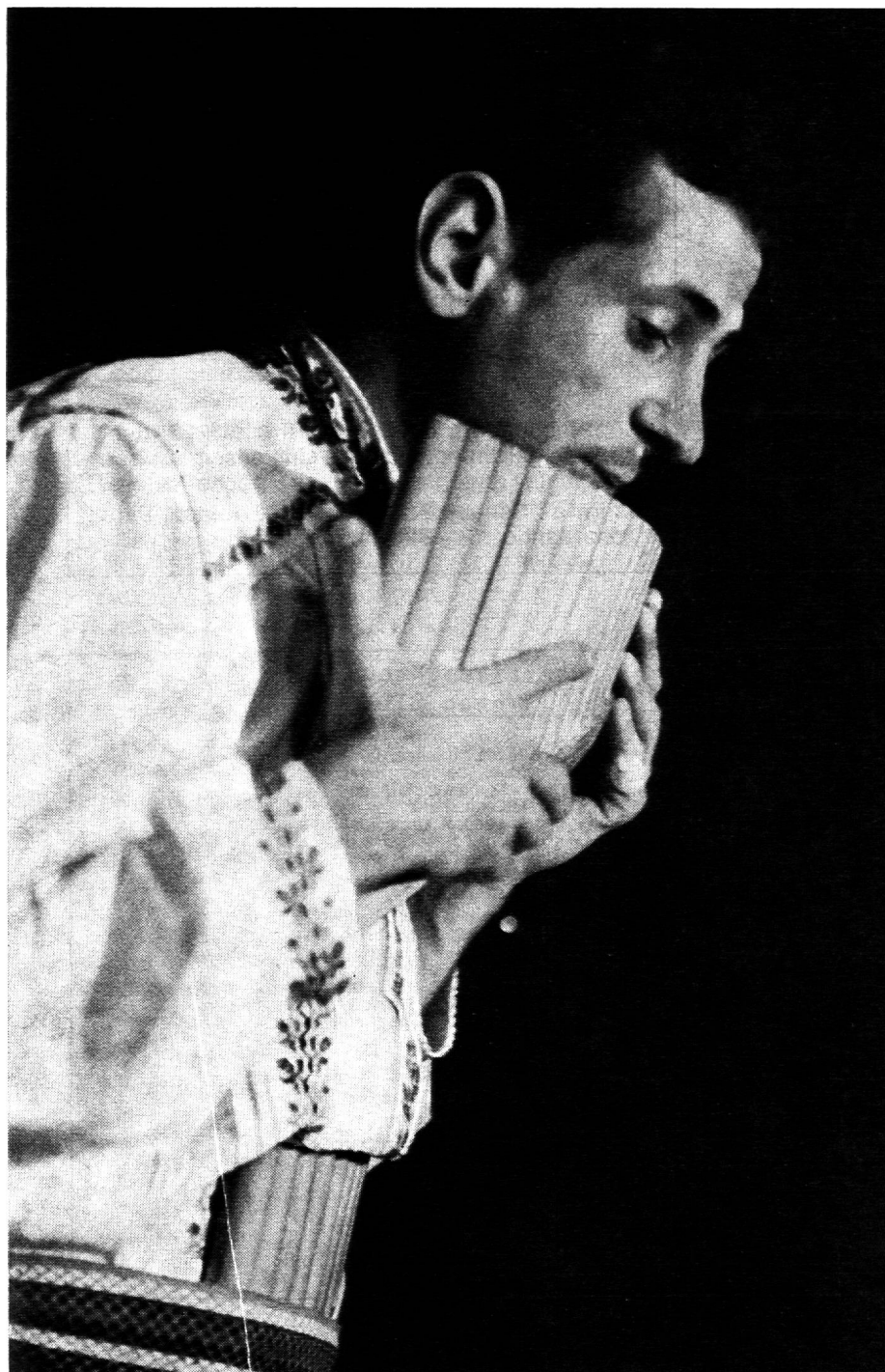
Montreux, le 21 mai 1971

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

396 1172

éducateur

et bulletin corporatif



**Education
musicale**

**Clef
d'une
école harmonieuse**

Photo Serge Bulfat

Communiqués

Vaud - SPV

Cotisations 1971

Suivant décision du dernier congrès, elles s'élèvent à :

MEMBRES ACTIFS

(y c. cotisation de la section) Fr. 85.—
Les membres actifs des sections de Morges, Nyon, Rolle et Sainte-Croix qui encaissent elles-mêmes leurs cotisations ne paient cependant que Fr. 82.—

MEMBRES AUXILIAIRES

(y c. cotisation de la section) Fr. 20.—
Les membres auxiliaires des sections de Morges, Nyon, Rolle et Sainte-Croix qui encaissent elles-mêmes leurs cotisations locales ne paient toutefois que Fr. 17.—
 (supplément pour l'« Educateur » : Fr. 17.—)

NOUS SOMMES DÉJÀ EN MAI ; VOTRE SOCIÉTÉ A DONC UN URGENT BESOIN DE VOS VERSEMENTS ET VOUS PRIE INSTAMMENT DE VOUS EN ACQUITTER SANS TARDER AU CCP 10 - 22 26.

Le bulletin de versement encarté dans le présent numéro de l'« Educateur » vous y aidera ; il constituera ensuite votre carte de membre.

Secrétariat central.

Genève - SPG

MARDI 25 MAI 1971, A 20 H. 15
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
UNIVERSITÉ, SALLE 48

Ordre du jour :

1. Admissions et P.V.
 2. AMSEP (Association des maîtres suppléants)
 3. Recrutement
 4. CIRCE (Musique)
 5. Divers
- Venez nombreux.

Le comité.

Notre couverture

Gheorge Zamfir qui a émerveillé des centaines d'écoliers romands.

Mén. instituteurs échang. **Biarritz, 1^{er}-25 août**, 2 p. cuis. jardin-conf. contre sim. enseig. Suisse sans enf., région montagnes, pêche truites. Ecrire à : Sonnes Edouard, villa Bettinée, Parc Mohernando, 64 - Biarritz (France).



Hallo bricoleurs! Connaissez-vous l'extraordinaire colle avec SILVA? **brigatex**

«Mes spécialités sont les travaux de collages difficiles, la réparation et l'encollage de grandes surfaces, de revêtements de bois, de panneaux de fibre de bois et de tôles métalliques, la fixation de caoutchouc de joints dans les autos, etc. Mes collages résistent aux intempéries, à l'eau et aux acides, ils restent élastiques; j'adhère sans qu'il soit nécessaire de presser, ni de charger longtemps. Mettez-moi à l'épreuve!»
 Tube 32 g 1.60 Tube économique 100 g 3.50

blanco

«Ce n'est pas sans raison qu'on m'appelle la colle des bricoleurs, car je conviens particulièrement bien pour les travaux de bricolage, le bureau, l'école, la construction de modèles, dans le ménage, pour réparer les meubles, les jouets de bois, les tapisseries, etc. Je colle de façon irréprochable le papier, le carton, le bois, le liège, le cuir, les textiles. C'est pourquoi les enfants m'emploient avec plaisir!»
 Flacon de 50 g 1.95 Flacon économique de 200 g 2.95



Flacons vides pour remplissage livrables par l'entremise de Blattmann + Co.

Ventes aux écoles par:

Ernst Ingold + Co.SA. Maison spécialisée pour art. d'écoles 3360 Herzogenbuchsee
Fabricant: Blattmann + Co. 8820 Wädenswil

ÉDITORIAL

Education musicale – Clef d'une école harmonieuse

Nous publions aujourd'hui le projet de programme CIRCE pour l'éducation musicale. Ce document fort intéressant en soi, appelle, lorsqu'il est considéré comme base d'un futur programme pour l'Ecole romande, deux remarques importantes :

1. Quelle place donner à la musique en général et au chant en particulier, dans le début de l'enseignement du premier degré ?

Il nous apparaît que la musique fait partie d'un tout : l'éveil de l'enfant aux activités artistiques et que de produire un tel document avant que l'on ait déterminé l'aspect général de cette éducation dans le domaine de l'art et la participation des diverses disciplines pour y parvenir, est prématuré.

La préparation de l'enfant aux activités artistiques doit constituer un tout harmonieux, comprenant l'acquisition de techniques élémentaires et l'ouverture d'« ateliers » (flûte de bambou, peinture, etc.) que les enfants choisissent en fonction de leurs goûts, ateliers qui préparent les enfants à jouir de leurs moments de loisirs. Avant donc d'élaborer des programmes, par ailleurs fort bien faits, les représentants des diverses disciplines artistiques n'auraient-ils pas eu avantage à définir en commun le but à atteindre ? Il est vrai que Molière, dans « Le Bourgeois gentilhomme », a montré la difficulté qu'il y avait à concilier les vues du maître de musique, du maître de danse, du maître d'armes et du maître de philosophie, mais on peut penser qu'en l'espace de trois cents ans, les esprits ont suffisamment évolué pour qu'il ne soit pas nécessaire, ainsi que le préconisait Roorda, de confier l'élaboration des programmes de littérature aux professeurs de mathématiques et celle des programmes de mathématiques aux maîtres de littérature.

2. Dans les principes généraux, il est écrit : « Il est indispensable qu'un examen d'aptitude se déroule à l'entrée à l'Ecole normale ».

Cette remarque nous déçoit parce que dans le cadre d'une Ecole romande en construction, elle implique le maintien, pour les enseignants du premier degré, de la notion d'Ecole normale, c'est-à-dire de la confusion entre la formation générale et l'apprentissage du métier de pédagogue d'une part et d'autre part parce qu'elle réclame à l'admission à l'établissement de formation des enseignants une ségrégation entre ceux qui ont eu la chance, au cours de leurs études, de recevoir une formation musicale et ceux qui ne l'ont pas eue. N'est-ce pas là un moyen de se priver du concours de jeunes gens qui ont certainement toutes les dispositions pour devenir des pédagogues valables ? Le rôle des responsables de la formation pédagogique n'est-il pas de donner aux futurs enseignants les moyens de mener cette initiation musicale à chef ? Les expériences faites dans le canton de Vaud, dans le cadre des classes de formation pédagogique, montrent que cela est tout à fait possible. En admettant cette façon de voir, ne s'engage-t-on pas vers un examen éliminatoire de gymnastique, puis de dessin, puis de travaux manuels ?

En résumé, du document fort intéressant qui est présenté aujourd'hui, nos collègues tireront certainement un profit immédiat pour leur propre information, tant par les notions qu'il expose que par les exemples qu'il propose. Faire entrer le programme proposé dans la fraction prévue (18 % environ de l'horaire hebdomadaire) annoncée pour l'éducation artistique, l'éducation musicale et les activités manuelles, nous semble constituer une gageure.

Maurice Besençon.

Sommaire

Editorial

Education musicale page 399

Réforme scolaire

Au Lycée de Saint-Quentin page 400

Radio TV école

Des émissions pour vous page 404

Coordination romande

Programme d'éducation musicale page 405

Détente

Regard en arrière page 417

Tiers monde

Ecoles d'ailleurs page 418

RÉFORME SCOLAIRE

Au lycée expérimental Henri-Martin de Saint-Quentin

INTRODUCTION

Le Lycée Henri-Martin comprend 1080 élèves du premier cycle (6^e à la 13^e) et 800 du deuxième cycle (2^e jusqu'au baccalauréat). C'est un lycée qui est mixte depuis peu de temps. Il y a un internat de 380 élèves garçons que l'on est en train d'agrandir (bien que l'avenir des internats soit incertain).

En annexe au lycée, il y a le CES (collège d'enseignement secondaire) de Rocourt. Il travaille en étroite relation avec le lycée.

Le proviseur Narcy poursuit depuis 1965 une expérience de groupes de niveaux.

RECRUTEMENT DES ÉLÈVES AU PREMIER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Le district de Saint-Quentin est divisé en un certain nombre de secteurs de recrutement limités. Géographiquement, celui dans lequel se recrutent les élèves du lycée est représentatif des divers niveaux socio-culturels de la population.

Il accueille le 85 % des enfants de la classe d'âge. Le 15 % restant est composé d'élèves dont le Q.I. est inférieur à 75 et qui vont dans des sections d'éducation spécialisées, des écoles nationales de perfectionnement ou des instituts médico-pédagogiques.

Depuis 1970, il n'y a plus dans le district de Saint-Quentin de classes primaires de fin d'études.

Le Lycée Henri-Martin n'est donc pas un lycée français traditionnel mais un collège d'enseignement secondaire (CES) avec une population scolaire hétérogène.

Du fait du recrutement opéré sur un secteur géographique déterminé, les élèves n'ont pas choisi d'être dans ce lycée plutôt que dans un autre CES. Il en est de même du corps enseignant. Les conditions sont ainsi plus normales que dans certaines « Gesamtschulen » allemandes où maîtres et élèves sont volontaires.

A Saint-Quentin, il a fallu, à partir d'un noyau de professeurs acquis à des réformes, gagner les autres dont plusieurs enseignants depuis longtemps dans la carrière. Il semble qu'on y soit parvenu par persuasion et à cause de l'intérêt suscité par l'expérience en cours. D'après le proviseur, tout le corps enseignant est maintenant acquis aux réformes.

LES GROUPES DE NIVEAUX

Des groupes de niveaux existent aujourd'hui en 6^e, 5^e, 4^e, 3^e et 2^e. Une expérience en 1^{re}, en langue vivante, vient de commencer.

Les niveaux sont institués dans les disciplines dites instrumentales (français, maths, première langue vivante) mais pas dans les disciplines d'éveil (histoire, géographie, sciences, etc.) pour que dans ces enseignements pris en commun s'atténuent les différences dues au milieu socio-culturel. La classe en tant qu'unité est supprimée complètement. Au début de l'expérience, on avait maintenu un noyau d'enseignement commun et des disciplines à niveaux. Ce système a été supprimé, car il ne permettait pas de donner à chaque élève un enseignement à sa mesure.

Au cours d'un stage en novembre 1969, le proviseur Narcy justifiait ainsi ce changement :

« Rompant avec la tradition de l'unité de la classe, qui paraissait indispensable parce que « sécurisante », nous avons

réparti les enfants suivant leurs goûts dans des options artistiques de trois heures hebdomadaires et dans des groupes d'étude du milieu ; en même temps nous parachèvements le travail fait dans les séances de travaux dirigés, dans des « études dirigées ».

» Nous nous sommes rapidement aperçus que loin de perturber les élèves, ces brassages, leur permettaient de mieux se connaître, et faisaient naître au lieu d'une unité de division, une unité de groupe, à condition, toutefois, que ce groupe se limite à 4 divisions. »

(Annales du Centre régional de documentation pédagogiques d'Amiens, p. 16, sans date.)

Le lycée recrute environ 250 élèves en 6^e (qui est la première année du second degré). Ils sont répartis en trois ensembles A, B, et C. L'ensemble est l'unité administrative, il est aussi l'unité humaine dans laquelle vit l'élève. Les ensembles A et B comprennent chacun 96 élèves divisés en quatre groupes selon les disciplines. Le groupe le plus faible constitue l'équivalent d'une classe de « transition ». Le groupe C n'a que 72 élèves et ne comprend pas les élèves très faibles. Soit au total 11 groupes d'élèves qui ne se retrouvent pas ensemble pour les différentes disciplines. Car outre la répartition en groupes de niveaux pour le français, maths et première langue, il y a deux groupements de force pour l'éducation physique, l'art dramatique, etc.

L'emploi du temps est le même pour tout l'ensemble mais les élèves le suivent différemment puisqu'il existe des possibilités de suivre le programme à des niveaux différents (cf tableaux de l'emploi du temps de l'ensemble et ceux des élèves). Pour 1000 élèves, il existe quelque 5000 possibilités différentes.

Pour encadrer les élèves, le proviseur a obtenu récemment l'autorisation d'avoir pour chaque groupe de 12 élèves un tuteur pris parmi les professeurs enseignant dans l'ensemble auquel appartiennent les élèves.

Un professeur est chargé de la coordination par discipline et par année. Huit élèves délégués sont les porte-parole de l'ensemble.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES DANS LES GROUPES

A L'ENTRÉE EN 6^e

La répartition est faite par le Centre d'orientation scolaire (OSP). La priorité, à cet âge, est donnée au niveau de connaissances. Les autres facteurs (aptitudes, milieu socio-économique) ne devant intervenir que progressivement.

Les moyens à disposition pour la répartition sont :

1. Le dossier réglementaire d'entrée en 6^e.
2. Deux épreuves normalisées passées par tous les élèves des CM2 du département.
3. Une batterie de tests d'aptitude, raisonnement et logique.
4. Un questionnaire rempli par ces familles.
5. Un entretien éventuel avec les maîtres des CM2.

Sur ces bases les élèves sont classés et distribués en groupes de force aussi homogènes que possible pour les trois disciplines instrumentales. Par contre pour les disciplines d'éveil et les options artistiques, les divisions sont les plus hétérogènes possible en y incluant systématiquement les élèves des classes de transition.

Des possibilités de passage d'un groupe à l'autre ont été créées mais on a voulu éviter des brassages continus.

A l'intérieur de chaque groupe de niveau on a établi trois sous-niveaux selon le schéma suivant :

M1	M2	M3
a		
b	b	
c	c	c
	d	d
		e

M1, M2, M3 = groupes de niveau
a, b, c = sous-niveau à l'intérieur de ces classes.

Le sous-niveau « c » commun à tous les groupes de niveaux constitue le programme minimum de connaissances pour chaque classe. Il est calculé à partir des épreuves normalisées qu'élaborent en commun les professeurs et qui sont passées dans l'ensemble des classes d'un même degré, dans une discipline donnée. La totalisation des résultats permet de classer les élèves à l'intérieur du groupe et aussi sur l'ensemble des groupes.

Si l'emploi des épreuves normalisées a conduit à de bons résultats, le lycée ne semble pas avoir réussi dans son intention de supprimer la notation traditionnelle et son remplacement par un classement des élèves en 5 catégories : A 10 %, B 20 %, C 40 %, D 20 %, E 10 %.

On souhaiterait substituer à une notation souvent subjective « une notation analytique qui ne soit qu'un moyen de communication commode entre enseignants et enseignés, enseignants et parents d'enseignés et qui traduise soit la synthèse des différentes observations faites au cours de la correction d'un devoir, soit la valeur d'un des éléments pouvant être soumis à l'appréciation à l'intérieur d'un devoir. Ex. : l'esprit d'imagination dans une composition française ».

Cette manière d'apprécier s'est heurtée à la résistance des parents et des professeurs.

Les disciplines d'éveil : histoire, géographie, sciences d'observation, travaux scientifiques expérimentaux, ont été réunies dans un vaste ensemble appelé : « Etude du milieu, biologique et humain ».

Les élèves de 6^e peuvent choisir librement parmi les options artistiques offertes : dessin d'art, arts appliqués, travaux manuels éducatifs, musique, art dramatique.

Enfin les élèves ont 5 heures d'éducation physique. Au total 33 1/2 heures de présence.

PROGRAMME DES CLASSES DE 5^e ET 4^e

Le système des niveaux et des options artistiques reste à peu près le même. Deux innovations sont intéressantes.

1. L'introduction d'une discipline de recherche des aptitudes dans laquelle se trouvent en parallèle le latin, une langue II et une initiation à la technologie.

L'idée est que le principe d'un tronc commun à tous les élèves se justifie en dernière année primaire (CM2) et en 6^e mais qu'à partir de la 5^e on peut commencer l'étude de disciplines nouvelles choisies en fonction des aptitudes de l'enfant décelées au cours de l'année de 6^e.

2. C'est en vertu du même principe que le proviseur estime que les élèves devraient pouvoir choisir entre une option « Sciences d'observation » et une option « Histoire et géographie ». Il n'est, selon lui, pas nécessaire pendant les années du premier cycle qui sont le prolongement de l'école primaire et qui seront suivies pour la plupart des élèves de 2 ou 3 années de second cycle, de parcourir la totalité des programmes, soit de sciences d'observation, soit d'histoire et géographie. Il importe avant tout qu'ils acquièrent le goût de la recherche, du travail en équipe et qu'ils se forment aux méthodes qui sont à la base de développement de ces disciplines d'éveil. Ultérieurement dans le deuxième cycle court ou long, ils pourront acquérir les connaissances que tout élève, terminant un cycle d'études, doit posséder.

A la demande des professeurs, il a fallu donner à tous

les élèves un minimum d'enseignement dans la discipline non choisie.

RÉFORME DU DEUXIÈME CYCLE

Le recrutement à l'entrée en seconde au Lycée Henri-Martin se fait sur 16 établissements du district scolaire de Saint-Quentin. Deux seulement (le Lycée Henri-Martin et le CES de Rocourt) utilisent des méthodes nouvelles pendant le premier cycle.

Se présentent au lycée tous ceux qui veulent faire l'enseignement long. Actuellement, dans le district, 75 % des élèves de 3^e entrent dans le deuxième cycle et 83,5 % de ceux-ci choisissent le cycle long conduisant au baccalauréat. Une partie entrera dans l'enseignement supérieur, les autres dans des institutions de formation professionnelle ou directement dans la vie active.

« Devant cette diversité des possibilités, il devient nécessaire, écrit M. Cantineau, le directeur du centre d'orientation, d'ajuster l'enseignement sans toutefois enfermer dans un « ghetto » les élèves faibles actuellement dans une ou deux matières. » (Article dans publication du Lycée Henri-Martin, « Les groupes de niveau dans le second degré », sans date, sans pagination.)

D'où l'obligation ressentie « de ne plus répartir les élèves dans des divisions traditionnelles « A ou C » en fonction de critères qui n'ont rien à voir avec leurs connaissances scientifiques ou littéraires, mais qui se basent sur des impératifs de langues vivantes, de latin ou de grec !... (idem) article du proviseur Narcy (?) ».

Le lycée a donc établi, en seconde, un tronc commun en mathématiques, langues vivantes en français. Etendu dès 1970 aux sciences physiques, les groupes de trois niveaux interdivisions ont été constitués en insistant moins sur le niveau de connaissances comme c'est le cas à l'entrée en 6^e mais sur la manière dont l'élève a été formé.

(Sur la manière concrète de répartir les élèves, cf l'article de M. Cantoneau dans la publication citée plus haut.)

Pour les autres disciplines — histoire et géographie exceptées — il s'agit bien maintenant d'un enseignement optionnel, les regroupements ne se faisant plus à partir des divisions traditionnelles mais des choix des élèves. L'ensemble des élèves ont des possibilités d'option recouvrant toutes les appellations traditionnelles. La décision définitive d'orientation est repoussée à la fin de la classe de seconde.

A ce moment, il devient très difficile de maintenir la coordination horizontale et verticale et la pluridisciplinarité instituée en seconde face aux exigences des programmes et des structures traditionnelles.

Le problème d'une autre forme des classes terminales et de préparation au baccalauréat est ainsi posé.

A noter que le taux de redoublement sous l'effet de ce nouveau système de recrutement grâce au support qu'apporte l'enseignement audio-visuel s'est considérablement abaissé. Il est tombé de 20 % à 6 % en seconde de 18 % à 5 % en première. Le pourcentage des élèves reçus au baccalauréat sans redoublement de classe dépasse 50 % (avant même que l'expérience n'atteigne le niveau baccalauréat).

EMPLOI INTENSIF DE LA TV EN CIRCUIT FERMÉ

Le Lycée Henri-Martin présente une seconde expérience tout aussi intéressante, celle de l'utilisation de la TV en circuit fermé pour l'enseignement. Elle a été entreprise dès 1965 et étendue progressivement à un nombre toujours plus grand de classes.

En 1969, une vingtaine de « professeurs-producteurs » réalisent des émissions qui donnent lieu à 97 diffusions hebdomadaires couvrant l'ensemble du premier cycle, ainsi que les classes de 2^e, certaines classes de première et de terminale. Au total, près de 50 divisions sont concernées.

Les installations techniques ont été fournies par la société Philips. Il y a un studio de prises de vues équipé de 4 caméras et de 6 magnétoscopes. Attendant au studio, il y a le pupitre de régie et un pupitre de diffusion qui permet la distribution simultanée de 8 à 10 programmes dans les 36 salles de classes, toutes équipées d'un, ou parfois deux écrans.

Le lycée est en train de faire installer un deuxième studio car il est devenu impossible pour les techniciens de travailler avec un seul point de production.

Cinq techniciens formés sur place sont occupés en permanence dans le lycée. Ils font les enregistrements et veillent à la diffusion des programmes dans les classes.

Ce sont les professeurs qui sont responsables de la production des émissions. En équipe, ils élaborent le programme général, le scénario de la leçon, recherchent les documents nécessaires (textes, photos, schémas, fonds musical ou sonore). Aidé d'un spécialiste, ils préparent les maquettes. Lorsque tout est prêt, ils procèdent avec les techniciens à la prise de vues et de son. C'est leur voix qui est enregistrée pour les commentaires, ou les phrases-clés des programmes de langues.

Chaque émission est d'une longueur variant de 5 à 10 minutes dans les classes de jeunes élèves, de 20 à 30 minutes pour les grands.

Il faut immédiatement souligner que **les émissions ne sont pas conservées d'une année à l'autre**. Seuls sont gardés les documents (maquettes, animation, etc.). Quand on pense au travail fourni par les maîtres, on peut s'en étonner. Il y a à cela deux raisons. La première est d'ordre financier. Une bande de magnéscope coûte Fr. 300.—; (conserver toute la production représenterait un investissement considérable). La seconde raison est pédagogique. Les émissions doivent être améliorées constamment. La tentation serait grande de présenter chaque année la même chose. C'est un stimulant de reconstruire les émissions et cela maintient cet esprit d'équipe entre professeurs qui est indispensable dans une institution expérimentale.

Les responsables se rendent parfaitement compte que ce travail en équipe ne suffit pas et qu'il faudrait aboutir à la réalisation d'un centre de distribution d'émissions de télévisions produites au chef-lieu du district scolaire et utilisées pour tous les établissements. L'exploitation devrait être menée cependant en fonction du groupe d'élèves auquel elle s'adresse et suivant le tempérament du maître qui l'utilise.

PRINCIPES SUR LESQUELS SONT FONDÉS LES ÉMISSIONS DE TV EN CIRCUIT FERMÉ

1. Le pouvoir attractif de la télévision permet d'utiliser cette concentration d'attention à des fins pédagogiques.
2. La TV a le pouvoir d'individualiser le message transmis et fait naître un contact nouveau entre l'enseignant et l'élève.
3. Les élèves doivent se trouver préparés à poser des questions plutôt qu'à répondre aux questions posées.
4. Les émissions « spectacles » doivent être bannies.
5. Elles doivent être denses mais courtes.
6. Les exploitations doivent pouvoir être menées avec le maximum de variété, d'où la nécessité d'émissions les plus ouvertes possible.

La mise en pratique de ces considérations a conduit les professeurs à concevoir **des émissions s'adressant à tous les élèves, les plus forts comme les plus faibles, et exploitables pour tous les professeurs** quels que soient leur formation et leur tempérament. Aussi dans les émissions où l'image était dominée par le verbe, est-on passé à des émissions où l'image devenait l'essentiel, tandis que le commentaire diminuait d'importance.

Il semble que par le moyen d'émissions reçues par tous les groupes de niveaux, il est possible de donner un programme de base commun, tout en différenciant l'enseignement par une exploitation adaptée au niveau des élèves.

Remarquons cependant que les émissions ne concernent pas seulement les disciplines à niveaux mais d'autres encore comme l'histoire et la géographie.

EXPLOITATION DES ÉMISSIONS

D'une manière générale, la leçon commence par l'émission de TV. A la demande du professeur, la précédente peut être projetée à nouveau, ou la leçon du jour peut être représentée (chaque salle est reliée au studio par téléphone).

Puis vient l'exploitation de l'émission par un échange de questions et de réponses puis par des exercices qui sont remis aux élèves sous forme de feuillets ronéotypés (le manuel a presque complètement disparu).

Pour prendre un exemple : l'anglais est enseigné selon une méthode essentiellement sonore au début. Pendant les premiers mois, l'élève ne fait qu'entendre, il ne voit jamais un mot écrit. D'après Mme Nancy, responsable de cette discipline, ce n'est pas par l'écriture phonétique que les élèves peuvent apprendre à prononcer l'anglais. Dans le film, ils voient et entendent prononcer chaque mot. Plus tard vient le texte écrit qui complètera l'image ; le laboratoire de langues est utilisé au deuxième cycle mais il n'y a dans tout le lycée que 4 cabines individuelles où les élèves peuvent aller s'exercer.

Le document déjà cité sur le stage de novembre 1969 donne des exemples détaillés des techniques employées dans différentes disciplines. J'en tire quelques objections faites par les participants à ce stage, et les réponses données.

En cas d'absence, les élèves peuvent entendre des bandes enregistrées dans les cabines audio-visuelles. Ils ont encore la ressource des feuillets remis à chacun.

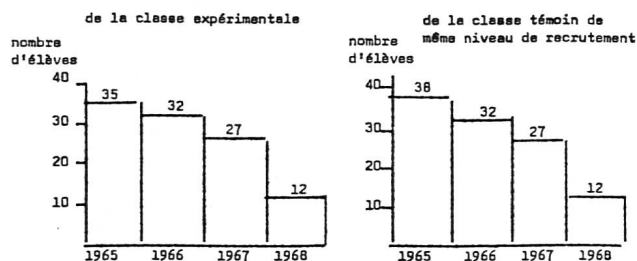
Pour le professeur, le temps de diffusion de l'émission lui permet d'observer le comportement de ses élèves, leurs réactions spontanées. Il pourra ainsi mieux coordonner les questions posées et à poser.

Le programme traditionnel d'histoire et de géographie des élèves de 10 à 12 ans est supprimé. Il est remplacé par une observation du milieu humain. Ce n'est pas toujours facile, surtout en histoire.

Les responsables de l'expérience sont opposés à l'idée que les élèves du groupe le plus fort travaillent à une cadence accélérée ou qu'ils aient un temps d'apprentissage diminué. Il faut exploiter plus à fond les émissions avec les meilleurs et il n'est pas possible d'augmenter l'emploi du temps des plus faibles.

Quant au bilan de cette expérience de TV en circuit fermé, le tableau ci-dessous semble prouver qu'il est positif :

Evolution des effectifs de classes entrés en 6^e en octobre 1965.



Comme à la fin de la 3^e avec l'arrivée d'élèves venant d'autres établissements, on a pu constater la supériorité de ceux qui avaient reçu l'enseignement selon la nouvelle méthode, on peut donc admettre que les résultats sont égaux sinon supérieurs. Mais surtout, il faut constater la **diminution considérable des échecs**.

Pour le proviseur, c'est une réussite sur le plan pédagogique et psychologique. Mais c'est aussi une économie (car tout élève qui échoue coûte cher) qui compense largement les investissements financiers de l'installation audiovisuelle (Fr. 500 000.— environ). Elles permettront aussi une augmentation du personnel (tuteurs, techniciens, etc.).

Contrairement à la constatation faite en Allemagne, les professeurs ne semblent pas se plaindre d'un surcroît de travail. L'élaboration des émissions prend du temps mais elle se fait en équipes qui peuvent se relayer.

Il est d'ailleurs extraordinaire que cette organisation puisse fonctionner quand on sait que c'est une collaboration entre des agrégés (qui ont un emploi du temps de 15 heures par semaine), des licenciés (18 heures) et des certifiés (21 heures).

CONCLUSION

Il n'est pas possible dans le cadre d'une visite d'une journée de se rendre compte des avantages et des inconvénients de l'expérience entreprise; ni d'entrer dans tous les détails.

Nous sommes toutefois en présence de deux tentatives qui mériteront une étude plus complète: celle de faire disparaître complètement les classes traditionnelles et de les remplacer par des ensembles et celle de fonder principalement l'enseignement sur des émissions de TV en circuit fermé.

Lausanne, décembre 1970

Extrait d'un document CREPS.
Georges Panchaud,

Annexe : Emploi du temps d'un élève

Nom de l'élève : AMMEUX Sabine

Math. groupe : 3B M. Lepape salle 3
Français groupe : 3B Mlle Harvich salle 3
L.Vivante groupe: 2B Mlle Jonkers salle 1

	9h.	10h.	10h15	11h.	11h45	13h30	15h.	16h.	17h.	18h.
Lundi	8h30 Etude du milieu humain		Anglais	Français		Option Latin ou Langues II ou techno	(Option artistique) ou Plein-Air			
Mardi	Anglais			Math.		Français	Etude du milieu naturel	16h.		
Mercredi		Français		Math.		Option : Latin ou Langue II ou Techno	Option artistique ou (Plein-Air)			
Judi		Math.		Etude du milieu humain		16h.				
Vendredi	8h15 9h.	Math.		Anglais						
Samedi	Anglais	Etude du milieu		Français		Histoire-géographie groupe Sciences naturelles groupe Education physique groupe				



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement 1800 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottettaz, 1012 Lausanne.

Belet & Cie, magasin de bois, Lausanne

Université 9 — Tél. 22 82 51

Usine Ch. Maillefer — Tél. 32 62 21

A NEUCHÂTEL, rue Saint-Honoré 5



La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

RADIO – TÉLÉVISION – ÉCOLE

Des émissions pour vous

Si l'école, en général, a prouvé ces dernières années qu'elle se désintéressait de la télévision, la télévision, elle, s'obstine à proposer des émissions susceptibles, sinon de s'intégrer à l'enseignement, du moins de le prolonger hors des heures de classe. Il faut bien le dire : à cause de certaines difficultés propres à notre pays, grâce aux réticences de nos Départements d'instruction publique, la Suisse est à l'avant-dernier rang, en Europe, pour la télévision scolaire. Comme le disait un quotidien romand : « Juste après la Turquie, juste avant Chypre. » Il faut bien que l'on soit des derniers pour quelque chose. Personnellement, je regrette que ce soit dans le domaine d'une technique nouvelle mise au service de l'école en particulier, de l'éducation en général. Une technique envahissante, certes, mais que les enseignants ont grand tort d'ignorer.

J'y reviendrai. Pour l'instant, il s'agit de vous signaler, chers collègues, quatre émissions qui seront diffusées jusqu'au début juillet. Elles vous sont particulièrement adressées puisque, sous le titre général de ÉCOLE 71, la série s'intitule :

RÉALITÉS ET PERSPECTIVES PÉDAGOGIQUES

Les émissions, diffusées une première fois le lundi à 18 h. 05, reprises le samedi suivant à 16 h. 20, s'adressent à tout le monde. L'une des intentions des producteurs est de valoriser l'enseignement, dont la notion a évolué. Maintenant que l'on parle de formation des adultes, d'éducation permanente, l'enseignement est devenu l'affaire de tous. D'autre part, la technique a envahi l'enseignement, lequel, naguère tradition, est aujourd'hui une science.

Mais si le grand public a besoin d'être informé sur les grands courants actuels de la pédagogie, les enseignants eux-mêmes rechercheront des éléments de réflexion, de mise à jour. La Télévision suisse romande leur propose donc quatre sujets susceptibles de les intéresser :

22 mai, 16 h. 20 : Ecole romande, éducation permanente. Les enseignants romands face aux nouveaux problèmes posés veulent assumer eux-mêmes leur éducation permanente.

(Avec la participation de Jean-Jacques Maspéro, José Jaeckle et Yves Brun, de la SPR.)

31 mai, 18 h. 05

5 juin, 16 h. 20

Enseignement artistique.

« ... la conviction que l'exercice de l'expression plastique est un indispensable élément de l'équilibre psychique des adolescents devant une phase critique de leur développement. »

(Avec la participation de Gottfried Tritten et Gilbert Brodard, professeurs de dessin.)

14 juin, 18 h. 05

19 juin, 16 h. 20

Education ouvrière.

A l'occasion d'un congrès international tenu à Genève en mai, trois délégués venant de pays différents abordent le problème de l'éducation ouvrière.

28 juin, 18 h. 05

3 juillet, 16 h. 20

On fait du cinéma.

Une expérience tentée dans le canton de Neuchâtel. Un reportage nous permet de suivre les activités originales d'enfants utilisant le cinéma comme moyen d'expression.

(Avec la collaboration d'André Paratte, cinéaste, et Jean-Pierre Golay, responsable du Centre d'initiation au cinéma.)

D'autres sujets sont préparés pour cet automne. Des personnalités sont pressenties : Michel Tardy, Samuel Roller, Gilbert Métraux...

Le problème est vaste. Il faut espérer que la Télévision suisse romande sera encouragée pour poursuivre cette série. Nous comptons beaucoup sur vos remarques et suggestions pour en améliorer la qualité.

Merci d'avance.

R. Rudin.

COORDINATION ROMANDE

Aux membres de la SPR

Comme pour les programmes publiés dans les numéros précédents, le Comité central invite tous ceux qui auraient des observations touchant le programme concernant l'éducation musicale à les formuler PAR ÉCRIT, jusqu'au 15 JUIN, aux adresses rappelées ci-dessous.

Pour le Jura bernois : M. Henri Reber, Im Fuchsried, 2500 Bienne ;

Pour Fribourg : M. Alexandre Overney, route de Bertigny 47, 1700 Fribourg ;

Pour Genève : M. Rodolphe Grob, route de Mategnin 3, 1217 Meyrin ;

Pour Neuchâtel : M. Claude Zweijacker, ch. de Montsoufflet, 2072 Saint-Blaise ;

Pour le Valais : M^{lle} Joséphine Briguët, rue du Manoir 1, 3960 Sierre ;

Pour Vaud : M. André-Georges Leresche, secrétariat SPV, ch. des Allinges 2, 1000 Lausanne.

Enfin, nous rappelons que ce texte est à l'usage des seuls membres de la SPR et qu'il ne doit pas être publié dans la presse.

auberge

Nos bonnes spécialités de campagne

Les vins de la Ville de Lausanne

Salles pour sociétés et écoles

GLUNTZ Pierre Tél. (021) 91 61 04

(pour décembre, prix spéciaux pour écoles)

du chalet-à-gobet

Louez votre maison à des professeurs hollandais/anglais. Possibilité d'échange ou location. E. B. Hinloopen, prof. d'anglais, Stetweg 35, Castricum, Pays-Bas.

COORDINATION ROMANDE

Projet de programme romand d'éducation musicale pour les quatre premières années de la scolarité obligatoire

VŒUX DE LA SOUS-COMMISSION

- a) La sous-commission rappelle à CIRCE la requête faite naguère au sujet du temps hebdomadaire réservé à l'enseignement de l'éducation musicale. Ainsi que le montre notre plan d'études, l'éducation musicale comporte des activités aussi diverses que le chant, les techniques musicales et l'audition. Le programme proposé forme un tout dont les diverses parties s'interpénètrent. La réalisation de ce programme nécessite un horaire hebdomadaire minimum de 90 minutes.
- b) La sous-commission demande d'autre part que son travail soit poursuivi, dans une deuxième étape, par l'élaboration de fiches musicales, d'exercices d'application et d'une méthodologie appropriée et détaillée. La sous-commission est disposée à collaborer à cette réalisation dont l'IRDPA devra assumer la responsabilité.
- c) La sous-commission souhaite que chaque complexe scolaire soit pourvu d'une salle de musique et d'un matériel didactique adéquat.
- d) La sous-commission propose enfin la création de poste de conseillers musicaux pédagogiques.

I. PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. La musique est un art d'expression fondé sur des rapports précis.
2. Chaque enfant a droit à une formation musicale.
3. L'école romande fondera son enseignement sur la musique traditionnelle de l'Europe occidentale, donc sur le diatonisme et sur la tonalité qui en découle.

4. CONDITIONS D'APPLICATION

- a) **Horaires :** 90 minutes hebdomadaires.
- b) **Formation :**
 - Il est indispensable qu'un examen d'aptitude se déroule lors de l'entrée à l'Ecole normale.
 - La formation à l'Ecole normale est primordiale : le futur maître doit être bien préparé à enseigner le chant. Des notions de direction sont nécessaires.
 - Des cours d'introduction au programme, des cours de perfectionnement, des séminaires de chant doivent être organisés.
- c) **Contrôle :**

Les conseillers musicaux pédagogiques stimulent la pédagogie du chant et contrôlent la réalisation du programme.
- d) **Moyens d'enseignement :**

Le corps enseignant dispose de fiches musicales, d'exercices d'application et d'une méthodologie.

II. INTRODUCTION AU PROGRAMME

1. L'école donne à l'enfant les bases de l'éducation musicale. Cette éducation doit rendre l'enfant sensible à la musique, lui permettre de prendre conscience du phénomène sonore, lui donner la possibilité de s'exprimer et de communiquer, contribuer à l'équilibre et au développement harmonieux de sa personnalité.
2. L'enseignement musical groupe trois sortes d'activités étroitement liées :
 - le chant
 - les techniques musicales
 - l'audition
3. Le chant est un moyen d'expression individuel et collectif qui répond à un besoin de l'enfant. Sa pratique occupe environ la moitié du temps consacré à l'éducation musicale. Les techniques musicales (intonation, rythme, lecture, dictée et invention) initient l'enfant au langage de la musique. L'audition prépare l'enfant à écouter et à apprécier la musique (concert, disques).

III. DÉFINITIONS ET BUTS

A 1 Chant — A 2 Pose de la voix — B 1 Intonation — B 2 Rythme — B 3 Lecture — B 4 Dictée — B 5 Invention — C 1 Audition.

A 1 CHANT

- Le chant est un élément essentiel de l'équilibre affectif et un excellent moyen de formation intellectuelle et morale.
- Il développe la sensibilité, l'attention et la mémoire.
- Pratiqué individuellement ou collectivement, il est, de plus, un dérivatif précieux par le climat de détente et de bonne humeur qu'il engendre.

A 2 POSE DE LA VOIX

Définition : c'est assurer à l'ensemble des organes générateurs de la voix leur fonctionnement le plus naturel et le plus souple.

But : tirer musicalement le meilleur parti du don naturel de l'enfant.

Qualités à acquérir et à développer :

- la clarté, la justesse et la pureté du son
- la résonance, la souplesse et la légèreté de la voix
- l'étendue de la tessiture

B 1 INTONATION

Définition : l'intonation est la manière de chanter conforme à une échelle musicale définie.

But : donner aux élèves la sensation et la notion précise des rapports de hauteur existant entre les sons du système diatonique (intervalles) et leurs relations tonales (fonctions), et leur permettre de les maîtriser.

B 2 RYTHME

Définition : « Le rythme, c'est l'ordonnance du mouvement » (Platon).

Le rythme musical, c'est l'organisation de la musique dans le temps.

Le rythme donne à la musique sa pulsation, son équilibre, sa vie.

But : donner à l'enfant la sensation et la notion précise des rapports de durée et lui permettre de les maîtriser.

B 3 LECTURE

Définition : la lecture est la prise de conscience de la musique par l'intermédiaire de signes écrits.

But : déchiffrer une mélodie simple.

B 4 DICTÉE

Définition : la dictée musicale est la réalisation orale ou écrite d'un exercice d'audition.

But : contrôler les notions enseignées.

B 5 INVENTION

Définition : l'invention est une exécution musicale spontanée ou motivée.

But : développer les facultés créatrices de l'enfant et le rendre capable d'improviser librement.

C 1 AUDITION

Définition : l'audition est la prise de conscience des divers éléments de la musique conduisant à l'écoute active des œuvres.

Buts : exercer la sensorialité, éveiller et enrichir la sensibilité auditive. Inciter l'enfant à écouter, à suivre, à apprécier la musique.

IV. PROGRAMME

A 1 Chant — A 2 Pose de la voix — B Techniques musicales — C Audition — Index des termes et signes musicaux — Programme des classes à plusieurs degrés.

A 1 CHANT

— Chaque classe étudie par année dix chants nouveaux au moins, dont un est imposé.

— A la fin de la quatrième année, les élèves doivent connaître trois chants patriotiques : un suisse, un romand, un cantonal.

— Les chants sont de genres variés et choisis en fonction de l'âge et des possibilités des élèves.

— Le répertoire des petits comprend également des rondes et des chants mimés.

— Les canons habituent l'enfant à la polyphonie ; leur étude commence au plus tard en 3^e année.

— L'étude d'un chant à plusieurs voix débute au plus tard en 4^e année.

— Les classes peuvent se grouper occasionnellement pour des chœurs d'ensemble.

A 2 POSE DE LA VOIX

Au début de chaque leçon et pendant les quatre premières années, on pratiquera les exercices suivants :

- a) sons filés
- b) vocalises mélodico-rythmiques
- c) exercices d'articulation

Préambule

— Au début, on procédera surtout par **imitation**. Aussi le maître s'efforcera-t-il de donner un modèle parfait. Mais il n'oubliera pas qu'un modèle vraiment bon, donné par un ou plusieurs enfants, sera plus efficace qu'un modèle également bon, donné par un adulte.

— Les vocalises se chantent collectivement, puis par groupes, puis individuellement ; la correction individuelle est indispensable.

a) Sons filés

On entraînera l'enfant à soutenir un **son filé** sur la syllabe « **nou** ». La préparation se fera ainsi : après une respiration naturelle, l'enfant fera vibrer la consonne « n », puis il libérera le son dur « ou » et le prolongera.

b) Vocalises mélodico-rythmiques

— On exécutera ces vocalises sur « nou » encore, par degrés conjoints, puis disjoints.

— Ces exercices aboutiront à l'étude des vocalises sur **o - a - é - i - eu - u**. Au début, chaque note sera appuyée par une consonne (n - m - b) qui sera abandonnée **progressivement**.

c) Exercices d'articulation

— sur des syllabes : mi - mi - mi / ya - ya - ya

— sur des mots : milano - milano

— sur des phrases : « Les doux sons des violons... », etc., chacune des syllabes étant préalablement prononcée d'une manière incisive. Finalement, la phrase est chantée recto tono, dans un legato parfait.

Défauts à éviter

— une mauvaise respiration

— un manque de résonance

— le port de voix

— le trémolo

— l'attaque du son sur la glotte ou sur le souffle

— le chant du nez ou de la gorge

Considérations finales



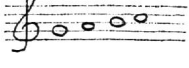
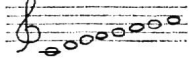
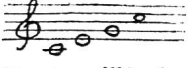

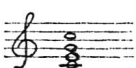
Seule la méthode empirique est valable pour ce travail vocal chez des enfants. Il est inutile de présenter la pose de la voix sous une forme théorique.

B TECHNIQUES MUSICALES

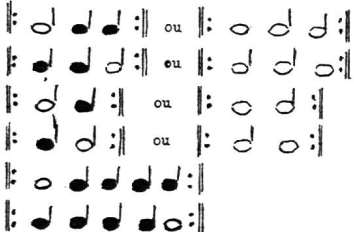
Tableau synoptique

Intonation : lecture — dictée — invention. Rythme : lecture — dictée — invention.

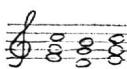
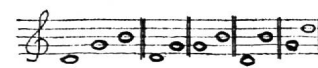
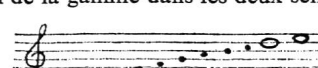
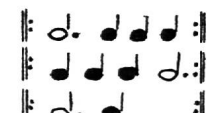
1 ^{re} année	INTONATION	LECTURE	DICTÉE	INVENTION	
	<p>Mélogdie</p> <p>— Exercices progressifs d'imitation mélodique.</p> <p>— Exercices d'audition : Sons de même hauteur, sons de hauteurs différentes ; motifs identiques, motifs différents ; distinction des notions de hauteur, d'intensité, de timbre. Plus haut, plus bas. Montée, descente, horizontale.</p> <p>— Exercices d'audition mentale.</p>				
				<p>Harmonie</p> <p>Son unique, sons superposés</p>	<p>— Exercice d'imitation</p> <p>— Questions-réponses</p> <p>— Mélodies rythmées en vocalises ou sur un texte (et vice versa)</p> <p>— Improvisation libre</p>
	RYTHME				
	<p>— Accompagnement de chants par des battements de mains ou d'autres mouvements corporels, par l'emploi d'instruments de percussion : perception intuitive du rythme, de la cadence, de la pulsation (division du temps par 2 et par 3).</p> <p>— Chansons mimées, rondes.</p> <p>— Reconnaître un chant à son rythme.</p>			<p>— Exercice d'imitation : motifs rythmiques par frappés et onomatopées</p> <p>— Improvisation rythmique libre</p>	

2 ^e année	INTONATION	LECTURE	DICTÉE	INVENTION	
	<p>Mélogdie</p> <p>Etude intuitive puis raisonnée de l'échelle diatonique majeure, par étapes (vocalises, degrés, notes) :</p> <p>Pentacorde </p> <p>Degrés </p> <p>Tétracorde </p> <p>Octacorde (gamme) </p> <p>Degrés </p>	<p>Harmonie</p> <p>Accord parfait</p>  <p>Accord parfait de 4 notes</p> 	<p>(Dès le 2^e semestre)</p> <p>Pentacorde do - sol (intervalles conjoints + intervalles do - mi - sol)</p>	<p>Contrôle oral des notions acquises</p>	<p>— Questions-réponses</p> <p>— Mélodies rythmées en vocalises ou sur un texte (et vice versa)</p> <p>— Improvisation libre</p>

Tous les intervalles doivent être travaillés dans les deux sens, en do et dans d'autres tons.

<p>— Continuer les exercices de perception intuitive du rythme, de la cadence et de la pulsation.</p> <p>— Perception intuitive de l'accent métrique au moyen de chansons à 2, 3 et 4 temps.</p> <p>— Exercice des coupes rythmiques suivantes :</p> <p></p>	<p>Passage des graphiques aux durées : rondes, blanches, noires ; présentation des silences correspondants</p>	<p>Contrôle oral des notions acquises</p>	<p>— Improvisation rythmique libre</p> <p>— Improvisation rythmique sur un tempo donné</p>
---	--	---	--

par imitation, recognition et représentations graphiques tracées au crayon, à la craie ou au pinceau.

3 ^e année	INTONATION	LECTURE	DICTÉE	INVENTION
	Mélodie	Harmonie		
	Etude intuitive puis raisonnée (vocalises, degrés, notes) des	Cadence parfaite	— Tétra-corde sol - do	— Questions-réponses
	— notions de dominante et de sensible ; l'accord de dominante et ses intervalles :		— Intervalles conjoints de la gamme complète de do	— Mélodies rythmées en vocalises ou sur un texte (et vice versa)
	— modulation à la dominante et retour		— Intervalles de l'accord de dominante	— Improvisation d'une mélodie sur un rythme donné
	— extension de la gamme dans les deux sens :			— Improvisation libre
				
				
	Tous les intervalles doivent être travaillés dans les deux sens, en do et dans d'autres tons.			
	— Revision des notions apprises antérieurement.			
	— Perception de la blanche pointée au moyen des coupes rythmiques :			
				
	— Exercices de battue des mesures à 2 et 3 temps.			
		Lectures rythmiques dans des mesures à 2 ou 3 temps :	Contrôle oral des notions acquises	Improvisation rythmique
		a) avec le temps-blanc		— libre
		b) avec le temps-noire en utilisant les valeurs étudiées, les silences correspondants et les barres de mesure		— dans une mesure donnée
				— sur un motif mélodique donné

4^e année voir page 409.

C AUDITION

La voix, les objets sonores, les instruments de musique, le tourne-disque, l'appareil enregistreur permettent des exercices progressifs, conçus en liaison avec les autres activités musicales. La technique sera le plus souvent la recognition.

Toutes les notions élémentaires de la musique peuvent fournir des exercices d'audition ; elles se trouvent mentionnées sous les diverses rubriques du programme ; nous les donnons ici pour mémoire :

Intonation	Moyens (voir code page suivante)	Année
Sons de même hauteur, sons de hauteurs différentes	V OS IM	1
Motifs identiques, motifs différents	V IM	1 à 4
Distinction entre les notions de hauteur, d'intensité et de timbre	V OS IM	1
Montée, descente, horizontale	V OS IM	1 et 2
Appréciation d'intervalles	V IM	2 à 4
Son unique, sons superposés	IM *	1 et 2
Modulation à la dominante et à la sous-dominante	V IM TdAe	3 et 4

Rythme

	Moyens (voir code page suivante)	Année
Régularité et irrégularité	V OS IM **	1
Repérage de la cadence rythmique	V IM TdAe	1 à 4
Le tempo : régularité, accélération, ralenti	V OS IM	2 à 4
Les rapports élémentaires (1 × 2 ; 1 × 3)	V OS IM	1 à 4
A cette première série s'en ajoute une seconde comprenant des exercices relevant plus particulièrement du domaine de l'audition :		
Différenciation de timbres	V OS IM TdAe	1
Différenciation, apparemment, transformation de mélodies	V IM	1 à 4
Recognition d'un motif, d'un thème, d'une phrase musicale	V IM TdAe	3 et 4
Repérage de sons au sein d'un accord ou d'un agrégat	IM *	2 à 4
Différenciation d'accords	IM *	3 et 4
Le majeur et le mineur	V IM TdAe	4
Repérage d'entrées de canons et de fugues	TdAe	3 et 4

Rythme	Moyens (voir code ci-contre)	Année
Différenciation, apparemment, transformation de motifs rythmiques	V OS IM	2 à 4
Formes a b et ab a	V IM TdAe	4
Les instruments de musique, groupés par familles	TdAe	3 et 4

Instruments de musique
 Tourne-disque
 Appareil enregistreur
 IM
 TdAe
 * L'instrument, dans ce cas, doit être harmonique (piano, etc.).
 ** Pour les exercices de rythme, les mains (frappements) sont considérées comme objets sonores.

Conclusion
 L'écoute d'une œuvre musicale, qui mobilise toute l'attention et la sensibilité de l'enfant, représente la finalité de tous les exercices d'audition.

Code :

Voix	V
Objets sonores	OS

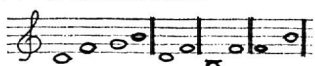
4 ^e année	INTONATION	LECTURE	DICTÉE	INVENTION
----------------------	------------	---------	--------	-----------

Mélogdie

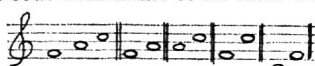
Etude intuitive puis raisonnée (vocalises, degrés, notes) de:

Triton 

Accord de V⁷ et ses intervalles

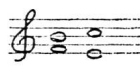


Accord de sous-dominante et ses intervalles



Harmonie

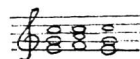
Le triton avec sa résolution
 Intervalles correspondant au programme d'intonation (en Do)



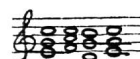
Cadence parfaite



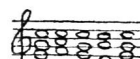
Cadence plagale




Cadence classique



ou



- Revision des notions apprises antérieurement.
- Perception de la croche et de la noire pointée au moyen des coups rythmiques figurant sous 2^e et 3^e année, mais avec la notation suivante :



- Battue de la mesure à 4 temps.
- Coupes rythmiques étudiées tirées des chants ou conduisant aux chants.

Lectures rythmiques dans des mesures à 2, 3 et 4 temps :

- avec le temps-blanche
- avec le temps-noire
- avec le temps-croche en utilisant les valeurs étudiées, les silences correspondants et les barres de mesure

Contrôle oral ou écrit des notions acquises

- Improvisation rythmique
- libre
 - dans une mesure donnée
 - sur un motif mélodique donné
 - Accompagnement rythmique improvisé

INDEX DES TERMES ET SIGNES MUSICAUX

Les termes et signes musicaux ci-dessous seront expliqués aux élèves au fur et à mesure de leur apparition dans les leçons. Il s'agit plus de vocabulaire que de théorie musicale.

INTONATION

son
note
ton
mélodie
hauteur
portée
clef de sol
accord
intervalle

RYTHME

rythme
tempo
valeur
ronde
blanche
noire
temps
blanche
croche
noire
pause
demi-pause
souple
pointée
demi-souple
pointée
indication de mesure et barre
chiffre indiquant la mesure
 $\frac{2}{4}$ $\frac{3}{4}$ $\frac{4}{4}$ ou C
 $\frac{2}{2}$ ou C $\frac{3}{2}$ $\frac{4}{2}$
 $\frac{3}{8}$

LECTURE (signes de partition)

reprise
point d'orgue
liaison
crescendo, decrescendo
forte, mezzo forte, piano

POSE DE LA VOIX

vocalise
son piqué, son filé

AUDITION

motif, thème, phrase musicale
modulation
timbre

PROGRAMME DES CLASSES A PLUSIEURS DEGRÉS

Les programmes différenciés représentent une lourde charge pour les titulaires de classes à plusieurs degrés. Un programme unique est donc toujours souhaitable, en particulier pour l'éducation musicale. Parmi diverses solutions possibles, nous proposons la suivante :

a) **Chant, pose de la voix, audition**

Le travail reste collectif comme dans une classe à degré unique.

b) **Techniques musicales**

La classe est divisée en groupe correspondant aux aptitudes des élèves (et non aux degrés eux-mêmes). Les exercices seront adaptés aux possibilités de chaque groupe, les exigences étant, elles aussi, nuancées.

Exemples d'exercices avec 3 groupes différents :

I Faible II Moyen III Fort

RYTHME Travail d'un motif rythmique nouveau

- a) I frappe la cadence dans un tempo donné :
- b) I y ajoute l'accent rythmique :
- c) II trouve la pulsation des croches et la frappe sur b)
- d) II frappe le motif inscrit au tableau
- e) III donne l'analyse rythmique avec battue métrique sur b) et d)
- f) III chante la coupe sur la gamme.

Pour finir, I, II et III reprennent f), la battue n'étant exigée que de II et de III.

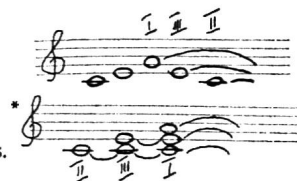
INTONATION Exercice harmonique du do-mi-sol

- a) I chante  (par imitation)

- b) Chaque groupe « garde sa note » :

- c) Accord arpégé *

- d) II et II échangent leurs notes.

**DICTÉE D'INTONATION**

- a) I imite le motif vocalisé
- b) II décrit le motif (montées, descentes, degrés conjoints et disjoints)
- c) III cherche le nom des notes.

Pour finir, I, II et III reprennent le motif en le vocalisant puis en le solfiant.

LECTURE (dès la 2^e année)

- a) I lit les notes en parlant
- b) II travaille l'exercice en lecture rythmique
- c) II et III travaillent l'intonation seule
- d) III lit l'exercice globalement
- e) I, II et III reprennent la lecture globale, II et III y ajoutent la battue métrique.

Programmes

Au premier trimestre : quelle que soit la composition de la classe, évaluation des possibilités des élèves par des exercices de révision.

Au deuxième trimestre : programme de l'avant-dernier degré.

Au troisième trimestre : éléments du programme du dernier degré.

Exemples :**Classe à deux degrés** (2^e et 3^e)

1^{er} trimestre : révision du programme de première année.

2^e trimestre : programme de 2^e année.

3^e trimestre : éléments du programme de 3^e année.

Classe à trois degrés (2^e, 3^e, 4^e)

1^{er} trimestre : éléments du programme de 2^e année.

2^e trimestre : programme de 3^e année.

3^e trimestre : éléments du programme de 4^e année.

Classe à quatre degrés (1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e)

1^{er} trimestre : éléments des programmes de 1^{re} et de 2^e année.

2^e trimestre : programme de 3^e année.

3^e trimestre : éléments du programme de 4^e année.

N.B. Dans les classes à quatre degrés comprenant les degrés 5 et 6, on peut envisager au troisième trimestre un programme alterné sur deux ans.

Exemple pour une 2^e, 3^e, 4^e, 5^e1^{er} trimestre : programme de 2^e année2^e trimestre : programme de 3^e année.3^e trimestre, années paires : programme de 4^e année,
années impaires : programme de 5^e année.**V. CONSIGNES MÉTHODOLOGIQUES**

- | | |
|-----------------------|-----------------------|
| — A 1 Chant | — B 3 Lecture |
| — A 2 Pose de la voix | — B 4 Dictée musicale |
| — B 1 Intonation | — B 5 Invention |
| — B 2 Rythme | — C Audition |

A 1 CHANT

Le maître doit donner à l'enfant le meilleur modèle possible.

Pendant l'étude d'un chant, il ne chante pas en même temps que ses élèves, il les écoute.

Il peut, en revanche, chanter une deuxième voix lorsque le chant est assimilé.

L'instrument de musique rend des services appréciables lors de l'apprentissage d'un chant, ne serait-ce que pour donner le ton ou pour corriger une faute d'intonation. Le maître l'utilisera à l'occasion pour réaliser l'accompagnement d'un chant déjà su.

La leçon

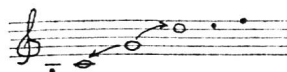
- La présentation d'un chant est brève.
- Un chant s'apprend par audition, dans sa globalité (chant avec paroles), et par cœur.
- Le maître peut, par des gestes appropriés, indiquer des hauteurs de sons, un contour mélodique, un rythme (il va sans dire que cette gestique ne désigne par l'art de la direction).
- Durant l'étude d'un chant, le maître a recours aux techniques musicales à titre correctif.
- On peut faire chanter les élèves par groupes ou individuellement.
- Tous les enfants, sans exception, participent à la leçon de chant. Pour mettre en confiance ceux qui ont le plus de difficultés, les mieux doués les encadrent et les stimulent par leur exemple.
- Le maître recherche une bonne exécution. La justesse mélodique, rythmique et harmonique, la qualité sonore, l'interprétation vivante, l'articulation du texte, l'effet artistique, le plaisir de chanter en sont les qualités.

A 2 POSE DE LA VOIX**Préambule**

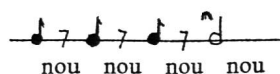
Dans l'éducation de la voix, la première étape à franchir est de transformer la voix parlante en voix chantante, en d'autres termes, à faire de la voix de l'enfant un instrument musical juste, résonnant.

Le maître veillera à ne pas dépasser, **ni dans le grave ni dans l'aigu**, les limites de la tessiture enfantine. Il choisira les tonalités en fonction des possibilités et des progrès de ses élèves.

Tessiture des voix d'enfants :

**Sons filés**

Le **son filé** doit être précédé de 3 sons piqués, projetés sur la syllabe « nou ».



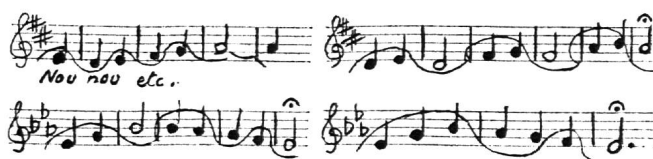
Pour marquer les sons piqués, la main est projetée en avant, d'un geste incisif. On accompagne les sons filés d'un geste respiratoire.

Ces exercices se font sur différentes hauteurs, choisies dans la tessiture de l'enfant, par balancement de la quarte :

**Vocalises mélodico-rythmiques**

On progresse par degrés conjoints, puis, plus tard, par degrés disjoints (intervalles fondamentaux de l'accord parfait), sur des rythmes binaires, puis ternaires.

Il faut développer la souplesse, le soutenu, le courant de vie des levés (arsis) qui marquent les élans vers le sommet et des posés (thesis) qui marquent la retombée du rythme.



Ces exercices se font d'une seule respiration et la courbe indique le mouvement de la main.

Exercices d'articulation

Le travail d'articulation par syllabes est en connexion directe avec l'apprentissage du langage (diction) et de la lecture expressive. Aussi, dans l'étude du texte d'un chant, est-il recommandé de procéder de la manière suivante :

1. Le maître dit une phrase.
2. Il la détaille par syllabes avec le geste de la main à la manière des « nou » piqués. Le maître et ses élèves se renvoient les syllabes.
3. La phrase est reprise, incise par incise, recto tono, avec le rythme.
4. La phrase est chantée avec rythme et mélodie.

Certaines **phrases-cobayes** serviront à préciser l'articulation et à corriger certains défauts de prononciation propres à certaines régions :

Exemples :**Pour les « on »**

« Les sons longs des violons font de beaux sons ».

Pour les « an »

« Voici le vent cornant de novembre qui fait trembler nos membres ».

Pour les différents « a »

« La caravane arabe passa par là-bas à tout petits pas à travers la savane ».

Mélange de dentales et de labiales

« Maman, donne-moi des bonbons ».

etc.

Considérations finales

Durant les vocalises, les enfants se tiennent debout, droits, mais sans raideur ni nonchalance, sans s'appuyer. Le maître place de préférence les plus mauvaises voix en avant de la classe, de manière que ces élèves s'intéressent mieux à la leçon et se forment l'oreille en entendant les autres chanter derrière eux.

Il veille à ce que tous les élèves aient une attitude décontractée (tête, cou, bras, jambes). Les lèvres sont légèrement avancées, sans exagération et surtout sans rigidité. Toute crispation du visage serait le signe d'une pose de voix défectueuse.

B 1 INTONATION

Moyens

1. Imitation Répétition de notes isolées ou groupées.
2. Chant-exercice Courte mélodie exerçant intuitivement une notion musicale précise.
3. Phonomimie Ensemble de gestes indiquant la hauteur des sons.
4. Dictée-ordre Le maître, en parlant, indique aux élèves les notes à exécuter. A ne pas confondre avec dictée tout court.
5. Appui mental Procédé consistant à penser certains sons permettant l'exécution d'un intervalle.
6. Echelles et escaliers Représentations visuelles de la gamme diatonique conduisant à la lecture musicale.
7. Notation Exercices donnés au tableau noir ou au flanellographe.

Ces moyens didactiques sont applicables à tous les exercices d'intonation. Toutefois, les chants-exercices concernant plus particulièrement les deux premières années, et la phonomimie, utile au début du solfège, est ensuite abandonnée en faveur de la notation.

L'imitation doit être considérée comme une étape ; elle ne saurait constituer à elle seule un procédé pédagogique valable.

Les exercices d'intonation, destinés à enrichir et à fortifier la musicalité mélodique et harmonique, ne peuvent s'adresser qu'à des enfants ayant déjà une expérience musicale. Celle-ci — chants et rondes de l'école enfantine, chants de l'école primaire — leur servira constamment de référence. Le passage de la connaissance intuitive à la connaissance raisonnée est nécessaire pour accéder à la maîtrise. En précisant ce qu'on pourrait appeler un vocabulaire et une syntaxe de la musique, les exercices d'intonation contribuent à rendre le langage musical plus clair, plus intelligible à l'enfant.

Les exercices utilisent d'abord des sons vocalisés, puis les degrés, et enfin le nom des notes.

Exemple :

1) la la la la la la la
 2) I III VI V IV II I
 3) do mi la sol fa ré do

Pour fournir une idée plus juste de l'univers tonal, on ne recourra pas seulement à la gamme de do, mais aussi à celles de sol et de fa, ce qui permet des exercices de transposition et de modulation.

Exemple de transposition :

Exemple de modulation :

B 2 RYTHME

Le rythme étant l'expression du mouvement exige la participation active des enfants.

C'est par le sens, les muscles que l'enfant acquiert la notion de rythme : marcher, danser, mimer, frapper, accen-tuer, ralentir, accélérer, compter, battre la mesure, autant

d'« actions » qui doivent lui être naturelles et familières. Tout au long de la scolarité, mais surtout chez les petits, l'enseignement de ces notions de rythme doit conserver le caractère ludique indispensable aux enfants.

Dans la mesure du possible, les exemples seront tirés des chants ou y conduiront. On cherchera cependant à développer l'imagination de l'enfant en l'invitant à créer des rythmes et à exprimer par des mouvements les impressions que lui procure le rythme. On abordera aussi l'aspect graphique du rythme.

Ce qui a trait à la lecture, à l'écriture de symboles rythmiques, à l'invention figure dans les chapitres correspondants.

Moyens

1. **Imitation**
Répéter des coupes rythmiques isolées ou groupées.
2. **Perception intuitive**
Reconnaître un chant à son rythme.
Repérer des valeurs ou des coupes rythmiques dans un chant.
3. **Représentation graphique**
Exemples :
4. **Accompagnement**
Par des frappés (mains, percussion), marquer le rythme, la mesure, la métrique, la cadence, la pulsation (division du temps par 2 ou par 3) d'un chant connu.
5. **Polyrythmie**
Combiner rythme et cadence, rythme et métrique, etc.
Exemple :

rythme

cadence

métrique

pulsation

6. Audition intérieure

Poursuivre intérieurement l'exécution d'un rythme.

Exemple :

les élèves frappent le rythme les élèves « pensent le rythme » les élèves frappent le rythme

7. Analyse rythmique

Exécuter un rythme avec le nom de la valeur des notes.

Exemple :

8. Rythme chanté

Exemple :

le rythme

9. Invention

Exemples :

a) Improvisation rythmique sur un tempo donné : le maître frappe la cadence, les enfants brodent là-dessus un rythme de leur invention.

Le maître :

L'enfant :

b) Improvisation rythmique dans une mesure donnée.

Le maître : 1 - 2 | 1 - 2 | 1 - 2 |
 L'enfant :

c) Improvisation rythmique sur un motif mélodique donné.

Le maître :
 L'enfant :
 ou :

N.B. Voir aussi d'autres exemples dans les chapitres « Lecture » et « Invention ».

B 3 LECTURE

La lecture est un des moyens d'initier l'enfant au langage musical ; elle n'est pas un but en soi.

La lecture proprement dite n'intervient qu'en fin de 2^e année ; tous les exercices qui l'ont précédée doivent familiariser l'enfant avec les termes et les signes qui seront étudiés systématiquement dès ce moment (cf Index des termes musicaux p. 410).

La lecture musicale exige un mécanisme cérébral plus complexe que celui de la lecture courante car il s'agit non seulement de traduire phonétiquement des signes écrits, mais encore de réaliser des intervalles mélodiques, un rythme précis sur un tempo donné, un phrasé nécessitant un contrôle de la respiration, sans parler des nuances, de l'expression, des accents, de la couleur vocale.

Les exercices de lecture seront donc progressifs. De plus, il est recommandé de ménager plusieurs étapes dans l'étude.

Exemple (tiré de « L'accord parfait » J. Burdet) :

a) Lecture parlée, sans tenir compte du rythme

Parlé : sol - la - sol - fa - mi, etc.

b) Analyse rythmique : lecture du rythme avec le nom de la valeur des notes (double-double ; croch'-croch' ; noir' ; blan-anch' ; blan-anch' point ; ron-on-on-ond')

Parlé : blan-anch', etc.

c) Lecture rythmique avec le nom des notes

Parlé : so-ol, la-a, etc.

d) Prise de conscience de la mesure (battue, frappée ou comptée) ; mise en place des accents métriques

Frappé ou compté : 1 2 3 4 | 1 2 3 4 | etc.

e) Lecture chantée en valeurs égales ; étude approfondie des intervalles nouveaux ou difficiles (peut se faire avec les degrés)

Chanté : sol la sol fa mi etc.
 ou : V VI V IV III etc.

f) Lecture mélodico-rythmique (mesure battue ou frappée)

Chanté : So-ol, la-a, etc.
 Frappé : 1 2 3 4 etc.

g) Prise de conscience du phrasé (respirations), des nuances, des signes expressifs, du tempo exact.

h) Réalisation la plus musicale possible de l'exercice.

Remarques

1. Selon la difficulté de l'exercice, certaines étapes pourront être supprimées ou inversées.
2. La lecture doit aboutir à l'interprétation. Les exercices seront plus attrayants et plus enrichissants si on les choisit dans la littérature musicale vivante.

B 4 DICTÉE MUSICALE

- Dans la leçon de chant, la dictée musicale a sa place après les exercices d'intonation et de rythme.
- Elle tire sa matière de ces exercices.
- Chaque exercice est dicté au moyen de :
 la voix (vocalises sur une syllabe),
 ou d'un instrument.
- La dictée est vocalisée collectivement par les enfants puis traduite
 oralement avec le nom des notes, la valeur des notes,
 ou par écrit au moyen des degrés des notes sur portée.
- Pour la dictée d'intonation, le nom de la note de départ est donné.
 Pour la dictée rythmique, c'est l'unité de temps.

Remarque

Les exercices proposés en dictée d'intonation et de rythme préparent à la dictée mélodico-rythmique qui apparaîtra dans les degrés suivants.

B 5 INVENTION

La plupart des techniques musicales permettent à l'enfant d'écouter et d'exécuter la musique conçue et réalisée par des spécialistes ; l'invention lui donne la possibilité d'être à son tour un créateur, dans une mesure modeste mais appréciable. Toutefois, il est prétentieux de pratiquer l'improvisation sans éducation parallèle du sens mélodique et du sens rythmique.

Les exercices proposés se font sans aucun recours à la lecture mais peuvent être occasionnellement notés.

On utilisera les instruments à percussion chaque fois que l'exercice le permettra.

Les exercices d'invention mélodique se font en vocalises, exceptionnellement avec le nom des notes.

Moyens

- l'imitation
- la suggestion (questions-réponses)
- l'improvisation « guidée » (au moyen d'un schéma donné).

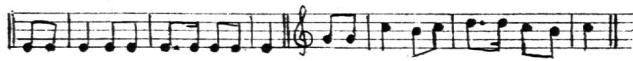
a) **Exemples de questions-réponses :** mélodies rythmées, en vocalises ou sur un texte.

Question (maître) Réponse (élève)



b) **Exemples d'improvisation « guidée » :** au moyen d'un schéma donné

Rythme donné : Improvisation de la mélodie :



Mélodie donné : Improvisation du rythme :

**C AUDITION**


Une pédagogie musicale complète doit faire appel à la réceptivité de l'enfant et réserver une place à l'audition.

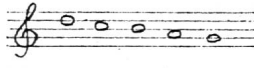
La plupart des exercices d'audition utilisent une technique analogue aux 3 temps de Seguin :

1) présentation 2) reconnaissance 3) expression.

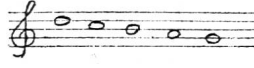
Exemple abrégé sur la notion de montée et descente :

1) Présentation

« Voici une montée »  (notes vocalisées par le maître)

« Voici une descente »  (idem)

2) Reconnaissance

« Qu'ai-je chanté ? »  (idem)

3) Expression

« Chante une montée en partant de cette note ! »

L'écoute dirigée d'œuvres musicales doit être envisagée avec simplicité. Il s'agit avant tout de fournir à l'enfant des points de repère qui lui permettent de mieux suivre la musique, de mettre en évidence les éléments musicaux à sa portée : mélodies, motifs, formules rythmiques, tempo, timbre (instruments), nuances, changements de ton (modulation), forme, etc.

Les considérations générales sur l'œuvre, le compositeur, le style ou l'époque sont secondaires, voire superflues.

L'écoute dirigée doit aboutir à l'écoute pure, pendant laquelle l'enfant se comporte comme un auditeur au concert, absolument tranquille et réceptif.

V. ANNEXES

- 1. Matériel
- 2. Disques

1. MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

Le piano, le violon, l'harmonium, la flûte traversière ou la flûte à bec sont des auxiliaires précieux pour qui sait les utiliser. Si les instruments de musique électroniques peuvent à la rigueur servir de moyens de dépannage (intonation, intervalle, accord), ils sont à déconseiller sur le plan artistique.

Matériel conseillé :

- Tambourin, bâtonnets en bois, xylophone en métal ou tout autre instrument à percussion.
- Collection d'objets sonores (aussi fabriqués par les élèves).
- Flûte à coulisse.
- Flûte à clavier (Mélodica alto).
- Flanellographe avec portées, clefs, notes.
- Clochettes diverses à reconnaître.
- Tourne-disque.
- Magnétophone.
- Rétro-projecteur.

2. DISQUES

Cette liste n'est pas exhaustive. Elle donne quelques suggestions de disques choisis dans le répertoire musical qui semble être à la portée des enfants de nos écoles primaires.

I. Disques didactiques, musique symphonique, concertos, musique instrumentale

Jeux musicaux	(série de 5 disques)
Piccolo Saxo et Cie	(série de 3 disques)
Prokofief	Pierre et le Loup
Dukas	L'Apprenti sorcier
Tchaïkovsky	Casse-Noisette
Smetana	La Moldau
Bizet	L'Arlésienne
Bizet	Symphonie N° 1 en do majeur
Schubert	Symphonie N° 6
Haydn	Symphonie dite « L'Horloge »
	Symphonie dite « La Surprise »
	Symphonie dite « Enfantine »
	Symphonie en do majeur
J.-Ch. Bach	Les airs de trompettes, timbales et hautbois pour le carrousel de Monseigneur
Lully	Ma Mère l'Oye
	Concerto pour trompette
	Concerto pour cor N° 3
	Concerto pour clarinette, en la majeur
	Concerto pour flûte, en sol
	Concerto pour piano, en la majeur
	Concerto pour hautbois, en ut majeur
	Concerto pour violon, en ré majeur
	Guitare
Segovia	Variations sur le thème « Ah ! vous dirais-je maman »
Mozart K. 265	Scènes d'enfants
Schumann	Children's Corner
Debussy	

II. Il est difficile de proposer des disques de **musique vocale**, la qualité de l'exécution étant aussi importante que l'intérêt de l'œuvre.

III. Cette liste ne compte à dessein aucune **œuvre folklorique**. Cette musique n'est d'un réel intérêt que dans les degrés supérieurs.

VII. EXEMPLES DE LEÇONS

PREMIÈRE LEÇON (début de la 4^e année)

1. Pose de la voix (5 minutes)

Vocalises sur les degrés conjoints du pentacorde I - V.



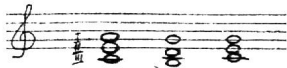
Commencer par do, puis par ré b, ré, etc. jusqu'au sol. Veiller au legato et au phrasé.

2. Techniques musicales (15 minutes)

Accords de tonique et de dominante.

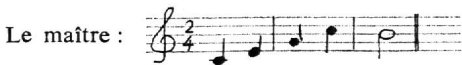
a) Intonation

- Chanter les notes du pentacorde do-sol en montant et en descendant.
- Chanter les notes du pentacorde sol-ré en montant et en descendant.
- Chanter à haute voix les notes de l'accord do-mi-sol et mentalement les notes de passage (ré-fa).
- Chanter à haute voix les notes de l'accord sol-si-ré et mentalement les notes de passage (la-do).
- Enchaîner les accords de tonique-dominante-tonique : classe divisée en 3 groupes (I-II-III).



Intervertir les groupes ; veiller à l'équilibre des accords.

b) Invention : Question-réponse



Les élèves donnent individuellement une réponse, sous forme de vocalises, après que toute la classe a répété la question du maître. Pour faire sentir le changement d'accord, un groupe d'élèves peut chanter la basse :

Question : Réponse :



Faire répéter la meilleure réponse par toute la classe. Le maître la notera éventuellement au tableau.

c) Lecture : Contrôle des notions revues.



Extrait de « L'Accord parfait », J. Burdet.

La simplicité de l'exercice permet de supprimer certaines étapes de l'étude et de ne retenir que :

- Lecture chantée en valeurs égales.
- Prise de conscience de la mesure (battue).
- Lecture mélodico-rythmique (mesure battue).
- Classe divisée en deux groupes : l'un d'eux invente une basse.
- Exécution rapide (1 temps par mesure). Mise en place des accents métriques.

3. Chant (10 minutes)

Etude d'un chant nouveau.

173. La fin de l'alpage

Andantino espressivo Harmonisation de J. Burdet



1. A- dieu, ma mon- tagne et mon pau- vre cha- let. -
2. A- dieu, les grands jours du so- leil é- cla- tant. -
3. A- dieu, voix du soir a- len- tour du cha- let. -
4. A- dieu, so- li- tude a- pai- san- te des monts. -



- A- dieu, ma mon- tagne et mon pau- vre cha- let. - L'au-
A- dieu, les grands jours du so- leil é- cla- tant. - Les
A- dieu, voix du soir a- len- tour du cha- let. - Son-
A- dieu, so- li- tude a- pai- san- te des monts. - Ren-



- tom- ne nous chas- se de l'al- pe jau- ni- e, Quand
au- bes pré- co- ces, les longs cré- pus- cu- les, L'ar-
nail- les tin- tan- tes, you- lé- es des pâ- tres, Mur-
trons au vil- la- ge, là- bas dans la plai- ne, Son-



- son- ne le glas des splen- deurs de l'é- té. -
deur de mi- di ru- ti- lant sur les monts. -
mu- re des bri- ses dans les vieux sa- pins. -
geant à re- gret aux beaux jours en- vo- lés. -

E. Monod

Extrait de « Chante Jeunesse ».

- Le maître chante la mélodie.
- Lecture du texte. Analyse rapide.
- Etude de la première voix, phrase par phrase. Le maître chante une phrase ; les élèves répètent. Veiller à donner tout de suite le caractère exact :

précision du rythme ♩ ♩ ♩, phrasé, valeur des finales, nuances.

- Toute la classe apprend la mélodie.

DEUXIÈME LEÇON

1. Chant (5 minutes)

« La fin de l'alpage » (voir première leçon).

- Vocaliser la mélodie (ma-ma). Veiller au rythme et au legato.
- Travailler la justesse des intervalles mi-la (première mesure) et ré-sol # (15^e mesure).

2. Techniques musicales (15 minutes)

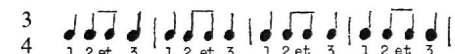
Etude du rythme ♩ ♩ ♩

Matériel : bâtonnets.

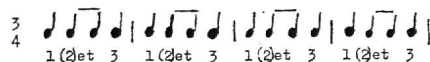
a) Frapper des noires (les élèves comptent à haute voix) :



b) Remplacer la noire du deuxième temps par 2 croches :



c) Comme b), mais frapper et compter la première croche très doucement :



d) Compter et frapper mentalement la première croche.

e) Classe divisée en deux groupes :

- le premier frappe les noires
- le deuxième frappe le rythme.

f) Lecture : exercice d'application

192. **Kikeriki** (canon) Mélodie populaire

Moderato

Ki-ke-ri - ki, ko-ke-ri-ko, Dé-jà le coq
chan-te là -haut, Ki-ke-ri-ki, ko-ke-ri - ko.

- Analyse rythmique (comptée puis frappée).
- Lecture mélodico-rythmique (mesure battue).
- Travail de l'intervalle do-si-do.
- Chanter l'exercice avec les paroles (mesure battue).
- Chanter l'exercice en canon.

3. **Chant** (10 minutes)

« La fin de l'alpage » (voir première leçon).

Etude de la deuxième voix.

Même technique d'apprentissage que pour la première voix.

- La maîtresse chante la deuxième voix.
- Etude phrase par phrase.
- Travailler la justesse et la couleur des notes basses (mesures 5, 6, 8, 15, 16).
- Travailler la justesse des intervalles verticaux (mesures 15 et 16).
- Toute la classe apprend la deuxième voix.

Remarque

Les deux voix seront reprises, séparément puis ensemble, les semaines suivantes.

TROISIÈME LEÇON

1. **Audition** (20 minutes)

Thème de l'Andante de la Symphonie en sol de J. Haydn, dite « La Surprise » (1791).

Remarque

Les exercices d'audition peuvent servir à plusieurs fins : mémoire auditive, reconnaissance d'instruments, analyse mélodique, rythmique ou harmonique, étude de forme, simple plaisir auditif. Avec cet Andante de J. Haydn, construit en forme de variations, nous nous proposons de développer la mémoire auditive des élèves par la reconnaissance des huit premières mesures du thème. Celui-ci est construit sur l'accord de tonique et de dominante et se prête particulièrement bien à cet exercice ; l'accord fortissimo qui termine la reprise ajoute un élément de surprise (d'où l'appellation de la symphonie) très amusant : les élèves seront sensibles à cette forme d'humour musical.

Manière de concevoir l'exercice

- Exiger des élèves un silence absolu et la plus grande concentration.
- Faire entendre le thème en entier (32 mesures ; exposition) en demandant de fixer l'attention sur la première partie afin de la mémoriser.
- Deuxième écoute du thème : faire trouver que cette première partie revient deux fois.

- Troisième écoute : chantonner (vocalises la-la-la) les huit premières mesures ; lever la main au début de la reprise (pour aider les élèves faibles).
- Quatrième écoute : idem. Faire trouver que la reprise ne se termine pas comme la première fois (modulation).
- Faire chanter la première partie (vocalises) sans passer le disque (on constatera que la reprise est plus difficile, à cause de la modulation).
- Faire exercer jusqu'à ce que la difficulté soit vaincue.
- Cinquième écoute : tout le mouvement. Faire remarquer les nouvelles présentations du thème. Lever la main chaque fois que le motif initial réapparaît (difficile !).
- Sixième écoute : faire chanter le motif initial chaque fois que cela est possible. Attention à la troisième variation : mineure !

Remarque

On peut demander aux élèves qui ont de la peine de frapper le coup de timbale (16^e mesure) chaque fois qu'il pourrait revenir (battement de mains, bâtonnets, cymbales, etc.). Amusant !

JOSEPH HAYDN (1732-11809)

Andante de la Symphonie en sol, dite « La Surprise » (1791).

Andante

Reprise pp et legato

2. **Chant** (10 minutes)

Revision de chants appris antérieurement (pour le plaisir de chanter).

A la fin de la leçon, reprendre une fois le thème de Haydn !

A. Schiötz / P. Dahlström

**GUIDE
DE
L'AQUARIUM**

Poissons et plantes

Description et illustrations en couleurs de
— toutes les variétés de poissons vivant en aquarium ;
— plantes et algues : éléments décoratifs nécessaires à l'acclimatation de la faune.

176 ill. en couleur

Dessins — Figures —
Cartes rel. Fr. 28.—

DELACHAUX ET NIESTLÉ

DÉTENTE

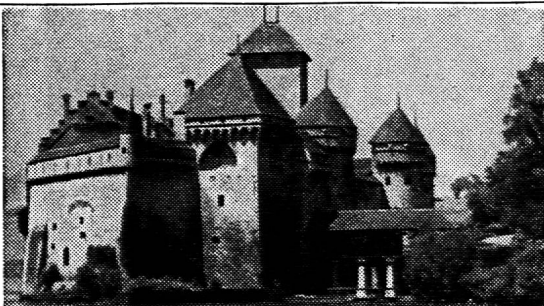
Regards en arrière

Tableau comparatif des différents succès remportés par les aspirants à la régence de Bursinel et Dully dans l'examen qu'ils ont subi le 5 novembre 1798. (Extraits)

Nom, bourgeoisie, âge, temps qu'ils ont exercé leur régence, figure des aspirants.	Témoignages : de qui, plus ou moins favorables, sous quelle date	Arithmétique quatre règles simples et composées	Religion, orthographe, écriture 3 objets réunis	Grande moyenne petite
<i>Le citoyen Jean-Daniel Donnet Bourgeois de Blonay, âgé de 45 ans, régent établi dès 1793 bien de figure</i>	<i>bons attestations de bourgeoisie en date du 30 janv. 1780. Certificat du pasteur suffragant Vincent, en date du 1^{er} 9bre 1790 idem du 29^e avril 1792. Brevet de régent pour les villages de Tercier et Cojonex du 6^e 9bre 1793.</i>	<i>a bien fait dans la multiplication simple et composée — n'entend que le commencement de la division. — Le caractère ou sa manière de former les chiffres est passable.</i>	<i>ses réponses ont été assez faibles</i>	<i>assez bonne</i>
	Musique en notes paroles et en partie	Lecture	Manière d'enseigner	
	<i>suffisamment bien ténor et basse</i>	<i>distincte et correcte</i>	<i>bonne</i>	

Dans la journée du 23 mai 1800, un sexagénaire, Jean-David Roch, avant de gagner Château-d'Ex, par le col de Jaman, entre dans l'auberge de Brent-sur-Clarens. Il y trouve attablés le pasteur et les préposés du village et apprend que ces messieurs attendent d'éventuels candidats à la régence de l'endroit ; les heures passent, personne ne se présente. Saisissant l'occasion au vol, Roch, bien qu'inexpérimenté, pose sa candidature. On l'examine séance tenante. Le résultat est passable ; toutefois, « vu son âge avancé, la faiblesse de sa vue et la crainte qu'il fût vite incapable », les examinateurs hésitent et font rapport du Conseil d'éducation. Roch ne sera pas nommé mais, pour s'être trouvé accidentellement sur les lieux, il a bien failli commencer à soixante ans une carrière pédagogique.

Tiré de l'ouvrage de M. Georges Panchaux « Les Ecoles vaudoises à la fin du Régime bernois ».



VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux
Entrée gratuite
pour les écoles primaires officielles suisses
et pour les écoles secondaires vaudoises.

SAANENMÖSER

altitude 1300 mètres.

Famille Lanz, téléphone (030) 4 35 65.

Maison de vacances neuve, confort moderne, avec possibilité de cuisiner. Idéal pour personnes seules, familles, groupes, écoles (semaine d'école campagne, courses d'écoles, etc.). Pour cet été et l'automne, quelques périodes sont encore disponibles.

Notre maison héberge 50 personnes avec chambres de 2 à 8 lits. Prix très modeste. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements.

RESTAURANT DU RAISIN VILLENEUVE

Terrasse - Parc - Jardin ombragé
Sa grande salle au 1^{er} étage
Ses spécialités de poissons

Téléphone 60 10 15

Famille Ammeter

TOUR DE GOURZE

Altitude 930 m.

Course classique, belvédère idéal sur le lac Léman et les Alpes accès facile par les gares de Grandvaux, Puidoux ou Cully : une heure de marche agréable pour les deux premières gares et une heure et quart par Cully (un peu plus pénible). Restaurant au sommet ; soupe, thé, café (prix spéciaux pour les écoles) ; limonade, vin, etc. Restauration chaude et froide.

Se recommande : Mme Vve A. BANDERET.
Téléphone sous Tour de Gourze 97 14 74 Poste de Riex s/Cully

TIERS MONDE

Ecole d'ailleurs

La Tunisie consacre le 30 % de son budget national à l'instruction. Partout, nous avons vu des écoles neuves où se presse la population enfantine en tabliers bleus. Même les Bédouins nomades sont en partie scolarisés. Pour l'instant, la scolarité obligatoire est de 6 ans seulement, mais le 50 % des élèves continue dans les écoles secondaires pour autant qu'ils y trouvent de la place. Le système des internats permet à toutes les régions du pays, même celles où la population est la plus disséminée, de participer avec des chances à peu près équivalentes à cet élan national vers le savoir.

Si, au nord du pays et dans les villes du sud, garçons et filles contribuent à parts égales à remplir les écoles, dans les campagnes du sud et aux confins du Sahara, les traditions familiales freinent considérablement l'émancipation féminine, qui, comme chacun le sait, commence par l'instruction. A la périphérie de l'oasis de Douz, à Glissia-Adara, où l'école est arrivée en 1963 en même temps que l'eau courante sur la place du village, les chiffres sont révélateurs : 120 garçons et 15 filles seulement pour 900 habitants environ. Mais ces réticences seront vaincues, sans aucun doute, et les enseignants tunisiens sont assurés de ne pas manquer de « matière première », ces prochaines années.

Ce savoir à portée de main est à la fois un espoir et une fierté. Chaque enfant veut montrer ce qu'il sait, salue l'étranger et engage si possible la conversation en français ; et ce n'est pas pour mendier. La plupart des adultes, par contre, se contentent de nous adresser un sourire : ils ne connaissent que l'arabe.

Lecture, écriture et calcul sont les branches essentielles. Mais cette étude de base se double d'un apprentissage des langues par une méthode si directe qu'elle ferait reculer les plus novateurs de nos pédagogues. En effet, si en première année tout l'enseignement est donné en arabe, en deuxième année déjà, pendant 10 heures sur 25 heures, le maître ne parle que français. Dans les années suivantes, la proportion est inversée entre les deux langues. Le procédé paraît brutal, surtout pour les Berbères de Guellala ou de Tatahouine qui ont leur propre idiome maternel.

Le résultat semble pourtant appréciable : tous les enfants rencontrés sont capables de soutenir une conversation simple. Il est vrai, nous ont affirmé des stagiaires français, que l'écrit n'est pas à la hauteur de l'oral. Mais l'essentiel, dans l'acquisition d'une langue, n'est-il pas dans le pouvoir de communications qu'elle nous donne ? D'autre part, les deux lettres que j'ai reçues depuis mon retour, de deux jeunes gens de 17 et 18 ans, peut-être de futurs collègues, se lisent facilement, avec leur tutoiement sympathique et leur style un brin ampoulé.

Pour une foule d'écoliers, il faut un corps enseignant nombreux. Sous ce rapport, la Tunisie est un pays favorisé : elle ne manque pas de maîtres. Les internats de formation sont pleins, car c'est la profession intellectuelle la plus accessible. Pourtant, le régime de ces internats est très strict : de 5 heures du matin à 9 heures du soir, travail et loisirs sont organisés minutieusement.

Je tiens les renseignements ci-dessus d'un directeur d'école, d'un professeur à l'Université de Tunis et de jeunes gens rencontrés. Ils m'ont aussi parlé des salaires, qui sont encore misérables. Grosso modo, un dinar tunisien correspond à dix de nos francs. Dans ces conditions, comment vivent le manœuvre qui gagne 23 dinars par mois, le garçon de restaurant avec ses 32 dinars, nos collègues primaires avec

55 dinars et même les professeurs à l'université dont le salaire peut atteindre 150 dinars ? Car, si la vie est là-bas meilleur marché que chez nous, cet avantage ne se chiffre pas au-delà de 30 à 40 %.

Pour pouvoir tout miser sur l'instruction, le Gouvernement de M. Bourguiba (en traitement médical à Genève, mais dont le retour au début de mai est attendu avec une ferveur passionnée) a limité au strict minimum le budget de l'armée.

Reste à savoir si l'élan vers l'instruction sera le remède qu'on espère au sous-développement. Mais quoi qu'il en soit, en regard des revendications d'enfants gâtés de certains étudiants de chez nous, qui ont tout, mais veulent autre chose, on trouve du réconfort à observer la jeunesse tunisienne. Leurs écoles n'offrent pas encore une nourriture de premier choix, mais les élèves ont de l'appétit...

A. Gonthier.

Votre conseiller technique :

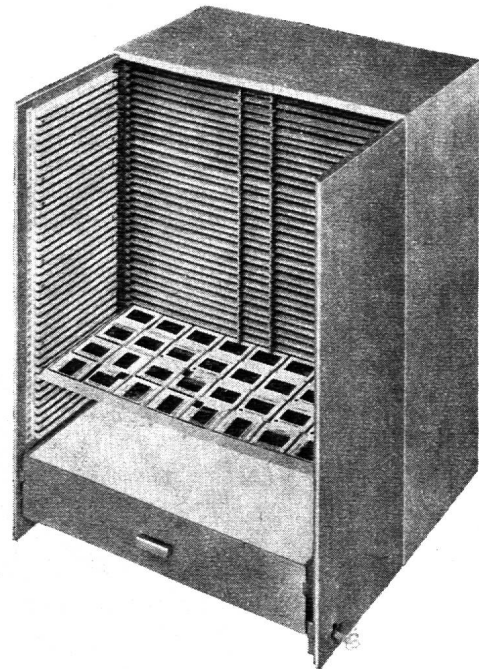
PERROT S.A. BIENNE

Dépt Audio-Visuel, rue Neuve 5 — Tél. (032) 3 67 11

Pour le classement de vos diapositives

ARMOIRE AWELUX

avec tiroir lumineux de visionnement



Pour 1280 diapositives 5 × 5 cm montées

Fr. 490.—

Pour 2160 diapositives 5 × 5 cm montées

Fr. 1132.—

BON

à envoyer à Perrot SA, case postale, 2501 Bienne.

Je désire une documentation Awelux.

Je désire une documentation pour rétroprojecteurs.

Je désire la visite de votre représentant.
(après contact téléphonique)

Adresse : _____

N° de tél. : _____

LE PREMIER MANUEL ALPHABÉTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

LE MICRO ROBERT

- MANUEL D'ORTHOGRAPHE
- GUIDE DES PRONONCIATIONS
- ABRÉGÉ DE GRAMMAIRE
PAR L'EXEMPLE

- explique chaque signification
- donne de nombreux exemples
- renvoie de chaque mot aux principales associations d'idées analogiques

LE MICRO ROBERT

Le plus sûr auxiliaire du maître, du professeur qui enseigne le français ou qui enseigne en français.

LE MEILLEUR AMI DE L'ÉLÈVE

UN VOLUME FORMAT 13,5 CM × 21,5 CM
1232 PAGES, PAPIER VELIN BLANC,
COUVERTURE CARTONNÉE TROIS
COULEURS Fr. 25.—

En vente chez votre libraire ou
**Librairie de l'Enseignement
SPES S.A.**

2, rue St-Pierre, 1003 Lausanne
Tél. (021) 20 36 51

Votre agent de voyages

VOYAGES
LOUIS
NYON - LAUSANNE

Lausanne : 6, rue Neuve - Tél. 23 10 77

Nyon : 11, av. Viollier - Tél. 61 46 51

Tous les services d'agence

Plus de quarante-cinq années d'expérience dans les
voyages et excursions par autocars

SAINT-CERGUE - LA BARILLETTE

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure
Télesiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou 60 12 13

Classes vertes

ÉTUDE DE LA NATURE

Mai - Juin

Septembre - Octobre

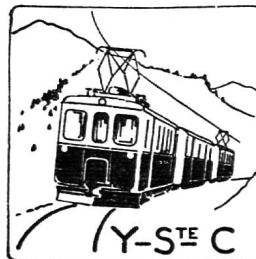
à « Cité-Jeunesse »

Veysonnaz - Thyon

Alt. 1250 m. — A 12 km. de Sion

Location avec ou sans pension.

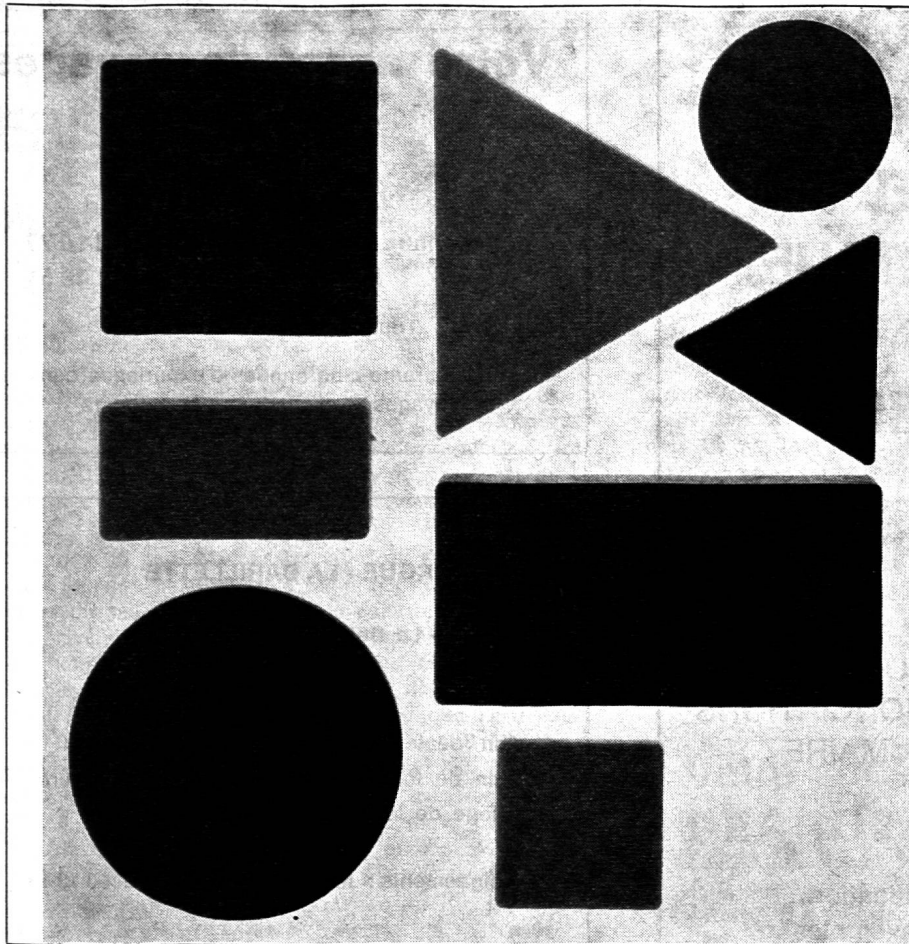
Renseignements : Case postale 323, 1951 Sion



La course d'école
idéale !

**Sainte-Croix
Le Chasseron
L'Auberson**

Renseignements : Dir. Yverdon - Ste-Croix, Yverdon.
Tél. (024) 2 62 15.



**Les blocs logiques
sont les
éléments principaux pour
le calcul moderne.**

Offre spéciale :

Marque ASCO

assortiment à
48 **grands** blocs Fr. 25.—

assortiment à
48 blocs **moyens** Fr. 17.—

assortiment à
48 **petits** blocs Fr. 6.—

complet en **étuis pratiques**

Demandez un choix.

Bernard Zeugin,
matériel scolaire,
4242 Dittingen (BE)
Tel. (061) 89 68 85

Aucun souci...



**La Caisse - maladie
chrétienne - sociale**
m'en décharge

800 000 assurés

**Pédagogie FREINET
et ECOLE MODERNE**

A la demande de nombreux professeurs et afin de les aider dans leur tâche, nous avons obtenu la diffusion de la **BIBLIOTHÈQUE DE TRAVAIL**, éditée par la Coopérative de l'enseignement laïc, fondée par **C. FREINET**.

La collection complète, soit plus de 900 titres, peut être consultée à notre adresse. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous vous enverrons volontiers le catalogue complet de la collection.

Nous sommes également toujours le diffuseur des **Editions F. NATHAN** (matériel didactique, jeux éducatifs, livres scolaires et littérature pour la jeunesse). Catalogue sur demande.

**Librairie J. MUHLEHALER - Rue du Simplon 5
1207 GENÈVE - Tél. 36 44 52**

Nationale Suisse
3000 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1